Adoptée par la CFVU du 09 décembre 2021

FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024 – 2024/2025)

Intitulé de l'UE libre : DIY « A vos aiguilles ! …»

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis[1] : aucun

Objectifs et méthodologie :

Parce qu'il n'y a rien de plus agréable et de valorisant que de **créer soi-même** cette UEL vous propose d'apprendre les bases pour réaliser vous-même des petits ouvrages d'apprentissage réalisés en séance et d'être accompagné-ée pour la réalisation d'**un ouvrage que vous aurez choisi** (vêtements simple, accessoires, amigurumis, éléments de décoration, …) en utilisant le tricot ou le crochet. Vous vous rendrez compte que les bases de mathématiques sont très utiles ici !...

Les ouvrages réalisés seront de préférence faits avec du matériel de récupération. Les ouvrages notés resteront à l'université d'une séance sur l'autre. L'ouvrage personnel non notés et non obligatoire fera la navette entre l'université et votre domicile.

Objectifs d'apprentissage visés (OAV):

Connaitre et savoir exécuter les points de base de tricot et/ou de crochet
Savoir lire un diagramme de tricot et/ou crochet
Savoir adapter son numéro d'aiguille ou de crochet au point et à la texture souhaitée
Savoir « calculer » son propre patron (application à des ouvrages simples)
Savoir assembler un ouvrage
Apprendre les bases de la couture

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme)*

Attention l'étudiant doit prévoir de se fournir le matériel nécessaire (laine, tissus, aiguilles à tricoter, crochet, …). Privilégier la récupération.

Contenu

Un travail obligatoire constitué de plusieurs petits ouvrages de type échantillons réalisés en séance en utilisant la méthode choisie par l'étudiant-te pour apprendre les bases (tricot et/ou crochet) qui seront assemblés pour constituer par exemple une housse de coussin, un sac, un accessoire, un début de vêtement, selon le choix de l'étudiant-te.
Suivi/aide pour un travail personnel pouvant être plus complexe non noté.

[1] Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier.
Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).

Aspect durable

Les ouvrages réalisés seront de préférence faits avec du matériel de récupération. Un appel au don sera lancé sur l'université pour récupérer une partie de ce matériel.

Evaluation

Contrôle continu et Présentation orale ; Pas de possibilité de contrôle terminal

Points évalués :

CC : Progression et qualité du travail effectué en séance (les ouvrages obligatoires resteront à l'université d'une séance à l'autre).

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui ☐
Non ☒

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 heures
Travail personnel	6 h
Autres (à préciser)	

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL :

L'étudiant choisit la technique (tricot et/ou crochet) et le type d'ouvrage qu'il réalise avec l'aide de l'enseignant pour en valider la faisabilité selon son niveau et le matériel dont il dispose.

Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SESSION 2		
Modalités d'évaluation	**A cocher**	**Commentaire(s)**	**Modalités d'évaluation**	**A cocher**	**Commentaire(s)**
Examen écrit			Examen écrit		
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu	x	Réalisation d'ouvrage en séance	Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)	x	Nouveau petit ouvrage réalisé en présentiel avec argumentation
Autres (à préciser)					

* Indiquer dans la colonne « à cocher » la/les modalité(s) d'évaluation de l'UEL par un X
* Indiquer dans la colonne « commentaire(s) » : la nature de l'examen et sa durée s'il s'agit d'un écrit – s'il s'agit d'un oral, indiquer le temps de préparation et le temps de passage – si le contrôle continu comprend un examen final, merci de l'indiquer]

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Responsable pédagogique de l'UEL[3]	
Nom et Prénom	**SANT Catherine**
UFR, IUT, département, Direction	**UFR SFA, département chimie**
Adresse électronique	**catherine.sant@univ-evry.fr**
Enseignant animant l'UEL[3]	
Nom et Prénom	**SANT Catherine**
UFR, IUT, département, Direction	**UFR SFA, département chimie**
Adresse électronique	**catherine.sant@univ-evry.fr**

Plafonnement d'inscription : 30 étudiants

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).

[3] Le responsable pédagogique de l'UEL doit être un membre du personnel titulaire de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne. L'enseignant animant l'UEL peut relever du statut vacataire.